

COMPTE RENDU
de la séance du
CONSEIL MUNICIPAL du 2 juillet 2018

(Exécution de l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le 2 juillet 2018 à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de La Ravoire dûment convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Frédéric BRET, maire.

Présents :

Monsieur Frédéric BRET,
Monsieur Jean-Michel PICOT,
Madame Chantal GIORDA,
Monsieur Thierry GERARD,
Madame Françoise VAN WETTER,
Monsieur Alexandre GENNARO,
Madame Joséphine KUDIN,
Monsieur Jean-Louis LANFANT,
Monsieur Marc CHAUVIN,
Monsieur Yves MARECHAL,
Monsieur Philippe MANTELLO,

Madame Isabelle CHABERT,
Madame Sophie MUZEAU,
Monsieur Denis JACQUELIN,
Madame Stéphanie ORR,
Madame Christelle CHALENDARD,
Madame Karine POIROT,
Madame Françoise SAINT PIERRE,
Monsieur Robert GARDETTE,
Madame Viviane COQUILLAUX,
Monsieur Gérard BLANC.

Absents représentés :

Conformément à l'article L.2121-20 du CGCT ont donné pouvoir de voter en leur nom :
Monsieur Gilbert DUBONNET à Monsieur Jean-Michel PICOT,
Madame Angélique GUILLAND à Madame Karine POIROT,
Madame Aya N'GUESSAN à Madame Yves MARECHAL,
Madame Brigitte BEL à Madame Viviane COQUILLAUX.

Absents :

Monsieur Julien MONNET,
Monsieur Kenzy LAMECHE.

Convocation du Conseil municipal envoyée le mardi 26 juin 2018.
Affichage de la convocation le mardi 26 juin 2018.

Hôtel de ville

Boîte Postale 72
73491 La Ravoire cedex
Tél. 04 79 72 52 00
Fax 04 79 72 74 84
www.laravoire.com

Le Conseil Municipal, après avoir désigné Madame Chantal GIORDA comme secrétaire de séance :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, l'allongement, à compter du 1^{er} septembre 2018, de l'horaire d'ouverture de la bibliothèque municipale le mercredi de 12h00 à 12h30, pendant toute l'année scolaire hormis les vacances d'été.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le nouveau tableau des effectifs du personnel communal arrêté à la date du 31 août 2018.
- **DECIDE**, avec 24 voix pour et 1 voix contre (M. GENNARO), de supprimer l'emploi de chargé de mission à temps non-complet.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, les termes de la convention de mise à disposition d'un logiciel de prise de rendez-vous pour les titres d'identité à intervenir avec la société SYNBIRD.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, les termes de la convention à intervenir avec PROFESSION SPORT ANIMATION SAVOIE, pour la mise à disposition d'intervenants extérieurs pour l'année scolaire 2018 / 2019.
- **DECIDE**, à l'unanimité, d'accorder au CCAS Résidence des Epinettes une remise gracieuse exceptionnelle de 1 226 € correspondant à des frais de mise en fourrière.
- **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire à procéder aux mouvements de crédits constituant la décision modificative n°1 et détaillés ci-dessous, et dit que ces mouvements s'équilibrent en dépenses et en recettes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

Article	Libellé	Inscription BP 2018	crédits votés	total
73111	Impôts	3 967 000,00 €	-5 982,00 €	3 961 018,00 €
7411	Dotation Globale de fonctionnement	369 000,00 €	-21 446,00 €	347 554,00 €
74121	Dotation de Solidarité rurale	90 208,00 €	2 408,00 €	92 616,00 €
744	FCTVA	6 000,00 €	10 929,00 €	16 929,00 €
74751	Participation GFP	82 661,96 €	12 000,00 €	94 661,96 €
7478	Participation CAF	563 000,00 €	10 000,00 €	573 000,00 €
74834	Compensation exonération TF	9 000,00 €	-656,00 €	8 344,00 €
74835	Compensation exonération TH	68 000,00 €	4 303,00 €	72 303,00 €
TOTAL		5 154 869,96 €	11 556,00 €	5 166 425,96 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

Article	Libellé	Inscription BP 2018	crédits votés	total
023	Virement section investissement	1 500 000,00 €	-52 844,00 €	1 447 156,00 €

Hôtel de ville

Boîte Postale 72
73491 La Ravoire cedex
Tél. 04 79 72 52 00
Fax 04 79 72 74 84
www.laravoire.com

6135	Location biens mobiliers	53 500 ,00 €	10 000,00 €	63 500,00 €
615231	Entretien de voiries et réseaux	97 800,00 €	20 000,00 €	117 800,00 €
617	Etudes	1 000,00 €	16 000,00 €	17 000,00 €
6226	Honoraires	34 600,00 €	4 150,00 €	38 750,00 €
637	contribution personnes handicapées	0,00 €	5 410,00 €	5 410,00 €
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00 €	-3 000,00 €	0,00 €
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
6811	Amortissement immobilisations	550 000,00 €	10 000,00 €	560 000,00 €
799223	F.P.I.C.	95 000,00 €	-1 160,00 €	93 840,00 €
TOTAL		2 334 900,00 €	11 556,00 €	2 346 456,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES

Article/chapitre	Libellé	Inscription BP 2018	crédits votés	total
021	Virement de la section de fonctionnement	1 500 000,00 €	-52 844,00 €	1 447 156,00 €
024	Produits des cessions	1 964 750,00 €	74 800,00 €	2 039 550,00 €
10222	F.C.T.V.A.	365 000,00 €	-33 688,81 €	331 311,19 €
28041512	Amortissements subvention d'équipement	18 000,00 €	3 500,00 €	21 500,00 €
28132	Amortissement immeubles de rapport	12 000,00 €	2 000,00 €	14 000,00 €
281561	Amortissements matériel incendie	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
281571	Amortissement matériel de voirie	8 500,00 €	1 500,00 €	10 000,00 €
TOTAL		3 868 250,00 €	-1 732,81 €	3 866 517,19 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES

Article/opération ou chapitre	Libellé	Inscription BP 2018	crédits votés	total
c/020	Dépenses imprévues	30 000,00 €	11 870,19 €	41 870,19 €
c/20422	Subvention d'équipement	139 000,00 €	1 500,00 €	140 500,00 €
c/238 – op 52	ZAC VALMAR	342 413,00 €	-28 603,00 €	313 810,00 €
c/21538–op 33	Réseau d'éclairage public	421 811,02 €	5 500,00 €	427 311,02 €
c/21538 – op63	Vie associative	0,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
TOTAL		933 224,02 €	-1 732,81 €	931 491,21€

➤ **DECIDE**, à l'unanimité, d'instituer le règlement des astreintes d'exploitation de la commune de La Ravoire.

Hôtel de ville

Boîte Postale 72
73491 La Ravoire cedex
Tél. 04 79 72 52 00
Fax 04 79 72 74 84
www.laravoire.com

➤ **DECIDE**, à l'unanimité, de fixer les tarifs des accueils périscolaires à compter du 1^{er} septembre 2018 comme suit :

Accueil périscolaire du matin		
	Passage	Forfait mensuel
QF CAF de 0 à 435 €	0,95 €	5,50 €
QF CAF de 435,01 à 550 €	1,30 €	6 €
QF CAF de 550,01 à 700 €	1,65 €	6,50 €
QF CAF de 700,01 à 915 €	2 €	7 €
QF CAF de 915,01 à 1100 €	2,35 €	7,50 €
QF CAF supérieur à 1100 €	2,70 €	8 €

Accueil périscolaire du soir		
	Passage	Forfait mensuel
QF CAF de 0 à 435 €	1,95 €	7 €
QF CAF de 435,01 à 550 €	2,30 €	8 €
QF CAF de 550,01 à 700 €	2,65 €	9 €
QF CAF de 700,01 à 915 €	3 €	10 €
QF CAF de 915,01 à 1100 €	3,35 €	11 €
QF CAF supérieur à 1100 €	3,70 €	12 €

➤ **APPROUVE**, à l'unanimité, le nouveau règlement de fonctionnement des temps d'activités périscolaires.

➤ **FIXE**, à l'unanimité, les tarifs des Temps d'Activités Périscolaires pour les familles extérieures à la commune de La Ravoire, pour l'année scolaire 2018/ 2019, comme suit :

- forfait annuel de 80 € pour le premier enfant,
- forfait annuel de 68 € pour le deuxième enfant,
- forfait annuel de 64 € pour le troisième enfant et suivant(s).

➤ **FIXE**, à l'unanimité, à 50 € le montant de la caution des badges d'accès à la zone piétonne de la ZAC Valmar.

➤ **APPROUVE**, avec 21 voix pour et 4 abstentions (Mmes COQUILLAUD et BEL, Ms GARDETTE et BLANC), les termes de l'avenant n° 4 au traité de concession d'aménagement de la ZAC du Centre-ville passé avec la Société d'Aménagement de la Savoie.

Le Maire,



Fédéric BRET.